

CIRCULAIRE.

Québec, 29 mai 1845.

MONSIEUR LE CURÉ,

UN désastre affreux vient de désoler la cité de Québec. Un incendie, excité par un vent impétueux, a dévoré en un clin-d'œil, hier, l'église et la plus grande partie du faubourg St. Roch, une rangée considérable de maisons dans le faubourg St. Jean, ainsi que tout le quartier du Palais. Près de douze cents maisons, sinon plus, sont ainsi devenues la proie des flammes. Par conséquent, un plus grand nombre encore de familles se trouvent sans asyle, sans ressources, et sont exposées à périr de misère si la charité publique ne vient à leur secours.

Vous comprenez, M. le curé, tout ce que la position de tant de malheureux exige de sacrifices de la part des habitants du pays. Vous voudrez donc bien inviter sans délai vos paroissiens en particulier à faire part à leurs frères affligés des biens que le Seigneur a mis à leur disposition. Permettez-moi de vous suggérer de les convoquer au plus tôt à une assemblée, et de leur faire choisir un certain nombre d'habitants respectables qui seraient chargés de parcourir la paroisse et de recueillir ce qu'on voudra bien leur donner d'argent, de vêtements, ou d'étoffes pour en faire, et même de comestibles qui peuvent être conservés. Ils voudront bien ajouter à cet acte de charité celui de faire transporter le tout à Québec avec toute la diligence possible.

Voilà ce que s'empresserait de vous dire Mgr. l'archevêque, s'il n'était en ce moment absent de sa ville archiépiscopale. La parole de son coadjuteur, réclamant la sympathie des fidèles du diocèse pour tant d'infortunés, aura, je n'en doute pas, dans des circonstances aussi critiques, la même efficacité.

Agréez, M. le curé, l'assurance de ma considération distinguée.

+ P. F. EVEQUE DE SIDYME,

Coadjuteur de Québec.